

Informations municipales et administratives

Marché hebdomadaire :



Depuis quelques semaines le marché du

jeudi (16h30-18h30) s'est agrandi !

Une poissonnerie vous y attend accompagnée toujours de Laetitia, charcutière, Anita fromagère et de Romain, maraîcher.

Des informations en temps réel sur des événements en cours ?

**Ayez le réflexe
PanneauPocket !**

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTE



Les Restaurants du Cœur de l'Isère :

Centre d'Accueil de Penol

670 route de la Côte Saint André 38260 PENOL

Tél : 04 74 20 92 24

ad38.penol@restosducoeur.org

CAMPAGNE HIVER 2020-2021

Compte tenu des conditions sanitaires, nous ne pourrons assurer les inscriptions pour la campagne d'hiver au local.

Les personnes qui avaient un rendez-vous, les 10-12 et 17 Novembre, vont être contactées par téléphone, afin de les inscrire provisoirement, les documents seront à fournir ultérieurement.

Distributions tous les mardis du 24 Novembre 2020 au 9 Mars 2021.

La liste des pièces à présenter lors de l'inscription est disponible sur le site de la Mairie : www.marcollin.fr - rubrique « actualités »

PanneauPocket :

Depuis déjà quelques années, la commune est heureuse de mettre à disposition de ses habitants l'application « PanneauPocket ». Par cet outil très simple, elle souhaite tenir informés en temps réel les citoyens de son actualité au quotidien, et les alerter en cas de risques majeurs. Cette solution gratuite pour les habitants, sans récolte de données personnelles et sans publicité, permet d'établir un véritable lien privilégié entre le Maire et ses citoyens.

PanneauPocket arrive sur vos ordinateurs !

PanneauPocket est le système d'alerte et d'information n°1 en France.

Le Trio GAGNANT pour vous :

- mobile
- tablette
- **PC (inédit)**

La navigation est simple et ludique :

Etape 1 : tapez app.panneaupocket.com dans la barre de recherche de votre navigateur internet

Etape 2 : recherchez la commune, un code postal ou un département ou baladez-vous sur la carte de France

Etape 3 : choisissez une commune CP

Etape 4 : faites défiler les panneaux

Cérémonie du 11 Novembre :

En raison de la pandémie et des prescriptions de la Préfecture, la cérémonie du 11 Novembre n'a pas eu lieu comme habituellement, mais un dépôt de gerbe a été fait à 11h en comité restreint devant le monument aux Morts.



Elagage :

L'automne est là et l'hiver approche avec son lot de désagréments. L'an dernier, la neige et le vent ont causé sur la commune des dégâts considérables.

Il en reste des traces : des troncs et des branches surplombent encore les routes et les chemins, menaçant les réseaux routiers, électriques et téléphoniques ; EDF nous a annoncé d'ailleurs une coupure du réseau le 14 Décembre de 8h30 à 15h30 pour des travaux d'élagage sur la voie publique.

Le Maire attire l'attention des riverains sur leur responsabilité en cas de dégâts provoqués par les chutes éventuelles de ces troncs ou branches menaçantes.

En effet, sachez que le riverain doit entretenir sa limite de propriété.

Il est donc nécessaire de pratiquer un élagage préventif dès que possible.

Comptant sur la compréhension et la bonne volonté de tous. D'avance merci.



Influenza aviaire :

Renforcement des mesures de biosécurité pour lutter contre l'influenza aviaire dans les basses cours - risque « élevé » en Isère.

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez mettre en place les mesures suivantes :

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour.
- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.



Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

Pour en savoir plus : <http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-strategie-de-gestion-dune-crise-sanitaire>

Site internet : www.marcollin.fr

Collecte des ordures ménagères :

Depuis le 11 Novembre, la collecte des ordures ménagères est effectuée tous les 15 jours (voir calendrier ci-dessous).

Pour rappel, des sacs de précollecte de tri sont disponibles en Mairie.

Le tri est une notion importante en Bièvre Isère et il est primordial que chacun soit attentif !

Informations au : 04 74 20 86 73 et sur le site : www.bievre-isere.com



Calendrier collecte OM 2020-2021

NOS HABITUDES CHANGENT, LA COLLECTE S'ADAPTE en Bièvre Isère

Des bacs à ordures ménagères ont été ajoutés au niveau des points de tri de votre commune et ces bacs sont à votre disposition.

2020

Novembre

1 D	2 L	3 M	4 M	5 J	6 V	7 S	8 D	9 L	10 M	11 M	12 J	13 V	14 S	15 D	16 L	17 M	18 M	19 J	20 V	21 S	22 D	23 L	24 M	25 M	26 J	27 V	28 S	29 D	30 L
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------

Décembre

1 M	2 M	3 J	4 V	5 S	6 D	7 L	8 M	9 M	10 J	11 V	12 S	13 D	14 L	15 M	16 M	17 J	18 V	19 S	20 D	21 L	22 M	23 M	24 J	25 V	26 S	27 D	28 L	29 M	30 J	31 V
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------

● Brion / St Pierre de Bressieux / Bressieux

● Beaufort / Lentil / Marcollin

● Sillans

● Plan / La Forteresse / St Paul d'Izeaux

Quelques astuces :

- Pensez à sortir vos poubelles la veille
- Les sacs sont interdits, veuillez à utiliser une poubelle conforme
- Adoptez le réflexe recyclage ! Bièvre Isère vous propose des sacs de pré-tri

Un doute, une question ? 07 71 57 62 30

2021

Janvier

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

Juillet

Avril

Septembre

Octobre

Novembre

Décembre

● Brion / St Pierre de Bressieux / Bressieux

● Beaufort / Lentil / Marcollin

● Sillans

● Plan / La Forteresse / St Paul d'Izeaux

A ne pas manquer

Père Noël vert 2020 :



Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et l'école de Marcollin s'associent au Secours Populaire Français, antenne de Beaupaire, pour l'opération "Père Noël vert" dans le but d'**offrir des jouets aux plus démunis**.

Une collecte de jouets en bon état aura lieu :

Vendredi 04 Décembre de 16h à 18h

salle de réunions de la Mairie

Merci de votre participation !



Sous réserve des conditions sanitaires à venir, nous vous donnons rendez-vous sur la place de la Mairie à partir de 13h30 le :

Samedi 5 Décembre

pour une marche pédestre au profit du Téléthon.

Site internet : www.marcollin.fr

Vie associative

Formafoot Bièvre-Valloire :

La saison a repris pour toutes les catégories (de U7 à Vétérans) sans oublier les filles qui sont reparties en catégorie « féminines à 11 » suite à une entente avec le club de Brézins.

Malgré une baisse d'effectifs due à la situation sanitaire et à la crainte des licenciés de ne pas pouvoir pratiquer leur sport dans des conditions optimales, le club a réussi à inscrire des équipes dans toutes les catégories (hormis les U17) avec la particularité cette année d'avoir pour la 1^{ère} fois 2 équipes U15.

Un début de saison très correct pour l'ensemble des équipes avec des signes de progression encourageants.

Malheureusement le nouveau confinement a stoppé net toutes les activités sportives.

Tous les dirigeants du club espèrent pouvoir redémarrer au plus tôt les entraînements et les compétitions.

En attendant prenez soin de vous et de vos proches et respectez les gestes barrières pour le bien de tous.

Equipe 1 des U15



Votre Conseil Municipal

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE 26 NOVEMBRE 2020 - 20H30

COMPTE RENDU COMPLET sur : www.marcollin.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat au public :

Mardi : 9h à 11h30

Vendredi : 15h à 17h

Téléphone : 04 74 84 64 78

Adresse mail : mairie.marcollin@wanadoo.fr

PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS :

« **Point-infos autonomie** » : tous les jeudis matin de 8h à 12h



« **Urbanisme** » : tous les mercredis matin

« **Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR)** » Marcollin - Beaufort - Lentiol :

Mardi : 15h - 18h

Vendredi : 8h - 11h



04.74.20.91.49

Site internet : www.marcollin.fr